



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 29 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GLINCHE Eric, 1^{er} Adjoint, en remplacement du maire absent, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2026.

Présents : M. GLINCHE Eric, Adjoint, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, GARDAN Emma, GAUVRIT Molly, HAIGRON Amandine, HEINRY Manuella, LE CASTREC Marine, MARECHAL Fanny, MARION Carina, MM : GILBERT Loïc, HOGREL Olivier, MALVAUT Frédéric, PONDAVEN Loïc, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : CLOUET Nathalie à M. POTTIER Christian, LEVACHER Martine à Mme HAIGRON Amandine, MOREL Patricia à M. VALOTAIRE Denis, M. GUYON Django à M. GLINCHE Eric
Absent(s) : M. BOURMALO Romuald

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

26-087 – Dénomination d'une impasse

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-30 ;
Vu le projet de création d'une résidence dénommée « Les Jardins de la Scierie » sur le site de l'ancienne friche Brougalay ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-30 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ;

Considérant la création, dans le cadre de l'opération portée par Espacil Habitat, d'une voie privée desservant les logements de la résidence « Les Jardins de la Scierie » ;

Considérant qu'il convient de procéder à la dénomination de cette voie afin de permettre une identification claire et pérenne des adresses des immeubles desservis et de faciliter leur localisation, notamment par les services de secours, les services publics, les opérateurs de réseaux et les différents usagers ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- De dénommer « Impasse des Jardins de la Scierie » la voie privée ouverte à la circulation desservant la résidence « Les Jardins de la Scierie », créée dans le cadre de l'opération portée par Espacil Habitat ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le

ID : 035-213500143-20260929-D26_087-DE

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/09/2026

Pour le maire empêché

Le 1^{er} adjoint

Eric GLINCHE



Secrétaire de séance

M. POTTIER Christian

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Pottier', is written on the page.